



FOCUS, P.10

Quel avenir pour le city stade et ses abords ?

P.6 ENFANCE JEUNESSE

Planet'Jeune,
une structure pour la jeunesse.

P.12 TRAVAUX

On fait le point
sur les chantiers en cours !

P.18 ENVIRONNEMENT

Action concrète,
pose d'un abri à vélo.



ÉDITO / *Le mot du Maire*

Concernant les chantiers importants, la première tranche de la rénovation de la route du Biolay est quasiment terminée. Le marquage au sol sera effectué dès que possible, la fin de ces travaux ayant été perturbée par les fortes précipitations de la fin d'année 2023. Les démarches en vues des études de la deuxième tranche sont en cours, elle pourrait débuter d'ici quelques mois sous réserves d'un budget confirmant son financement. Le revêtement définitif de la route des Chênes a été réalisé. La nouvelle moquette du terrain synthétique de football est désormais en place et permet à de nombreux sportifs de pratiquer dans de bonnes conditions.

Toujours concernant les travaux, l'agrandissement du restaurant scolaire est en cours. Nous pourrions prendre possession de cette nouvelle infrastructure et la faire fonctionner avant la fin de l'année scolaire. L'installation des premiers éléments de la vidéo protection a débuté récemment, et va se déployer sur une dizaine de sites dans les prochains mois.

Deux nouvelles réunions de quartier ont eu lieu sur le deuxième semestre 2023, une dans le quartier de la Boisière, une autre dans celui de l'Etraz.

Au cours de l'année 2024, de nouvelles rencontres seront organisées. L'habituelle réunion concernant toute la commune, aura bien lieu au mois de mars à la salle polyvalente.

La concertation menée sur l'avenir du city stade, de ses abords va se poursuivre. Les réflexions évoquées dans le bulletin précédent sur les orientations d'aménagements du centre bourg, celles à moyen-long terme sur le besoin d'un deuxième groupe scolaire, vont continuer afin de préciser les souhaits pour l'avenir concernant ces sujets.

Cette année sera également l'occasion d'étendre la modernisation de notre parc d'éclairage public, déjà performant, et de nos bâtiments. L'avenue du Golf verra l'aménagement de trottoirs. Des emplacements supplémentaires seront créés au sein du cimetière. Enfin les études concernant la voie piétonne sur la partie haute de la montée du Mollard débiteront.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Bien à vous,
À très bientôt.

Nicolas JACQUIER,
Maire de Drumettaz-Clarafond

SOMMAIRE

p.3	■ EN BREF
p.6	■ ENFANCE / JEUNESSE
p.8	■ CULTURE
p.10	■ FOCUS

p.12	■ TRAVAUX
p.16	■ ENVIRONNEMENT
p.19	■ EXPRESSION LIBRE

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Vous trouverez comme habituellement dans ce bulletin, les principales informations concernant notre commune.

La hausse historique des coûts de l'énergie évoquée dans la précédente parution reste d'actualité et impacte fortement le budget communal. Afin de minimiser dans le temps cette hausse, les actions visant à rendre notre consommation d'énergie plus efficiente continuent à se mettre en place dans tous les bâtiments publics. Aucune hausse des taux de fiscalité communaux ne sera appliquée.

► Cérémonie des vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire a eu lieu vendredi 5 janvier 2024. Au nom des agents communaux, de toute l'équipe municipale, du conseil municipal des enfants, le Maire, Nicolas JACQUIER a souhaité aux concitoyen(ne)s qui ont répondu présent(e)s à l'invitation ses vœux les meilleurs pour cette année 2024.

L'occasion aussi de revenir sur les projets réalisés, d'annoncer ceux à venir, de remercier l'ensemble des agents, les enseignants, les associations, les entreprises, les partenaires, etc, devant de nombreux élus qui ont fait l'honneur de leur présence.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale et chaleureuse autour d'un buffet dînatoire. Un grand merci pour votre présence, nous vous souhaitons une belle et heureuse année à venir ! ▲



► Rencontres de quartiers

Soucieuse d'être au plus près des habitants, **l'équipe municipale a proposé ce deuxième semestre de nouvelles rencontres au sein des quartiers de l'Etraz et de la Boisière** afin de connaître les avis, les envies, les préoccupations des habitants rencontrés au quotidien.

Merci aux personnes présentes pour ces moments partagés riches d'échanges. ▲



Rencontre au quartier de l'Etraz



Rencontre au quartier de La Boisière



A vos agendas !

Comme chaque année, l'équipe municipale vous donne rendez-vous pour une réunion publique qui aura lieu au printemps à la salle polyvalente.

Les réunions de quartier organisées sur l'année 2023 ayant rencontré un vif succès, ce format de rendez-vous sera donc reconduit cette année.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates via nos supports de communication.



► Conseil Municipal des Enfants

Le **10 décembre 2015 se réunissait en salle du conseil de la Mairie, le premier Conseil Municipal des Enfants** élu en novembre.

Quelques années plus tard, en 2023, son existence se confirme. Au fil du temps, expérience aidant, de légères modifications ont été apportées. Les élections du « CME » ont toujours lieu à l'école élémentaire, mais maintenant en juin. La durée du mandat est celle de l'année scolaire.

La campagne se déroule tambour battant, les candidats, élèves de CM1, se présentent par groupe de trois enfants. Les trois équipes remportant le plus de voix sont élues par l'ensemble des élèves de l'école élémentaire qui votent, comme les grands, munis de leur carte d'électeur, déposant dans l'urne le nom de l'équipe de leur choix.

Dès la rentrée scolaire de septembre, les 9 enfants élus maintenant tous en classe de CM2, se réunissent

en Mairie pour élire leur Maire. Cette année encore, c'est une fille qui a été choisie par ses camarades.

Lors du premier Conseil du CME, le 7 octobre 2023, il lui a été communiqué les diverses dates de cérémonies ou représentations où sa présence est requise sur les premiers mois de son mandat : 1er novembre, 11 novembre, repas des aînés de la commune, vœux du Maire... Les enfants sont également conviés au premier Conseil Municipal des adultes en ce début d'année scolaire.

Que va faire le CME ? Les membres doivent déterminer quels projets présentés lors de leur campagne ils souhaitent voir réaliser. Ils vont devoir en étudier la faisabilité, le coût, la mise en œuvre, etc.

Pour cela ils sont entourés d'élus membres de la commission scolaire, et à l'école par une enseignante, Véronique, qui les suit depuis la création du premier CME. ▲

► Retour sur le 11 novembre

La traditionnelle **cérémonie d'anniversaire de l'armistice de 1918** a réuni cette année encore de nombreux participants devant le monument aux morts de la commune, à proximité de la Mairie.

La lecture de la lettre du Ministre des Armées et celle des Anciens Combattants a été faite par les enfants de l'école élémentaire dont les membres du Conseil Municipal des Enfants, et également cités les noms des soldats morts pour la France sur les derniers mois.

Après le dépôt de gerbes, moment de recueillement empreint d'émotion pendant la sonnerie aux morts, la minute de silence et le chant de la Marseillaise entonné par toutes les personnes présentes.

Puis tout le monde s'est retrouvé pour le verre de l'amitié offert par la municipalité.



► Repas des aînés

Dimanche 12 novembre s'est tenu le traditionnel "**repas des Aînés**" de la commune, à la salle polyvalente. Pas moins de 165 personnes se sont retrouvées pour ce moment où la convivialité était encore de mise cette année.

Les membres du Conseil Municipal, du CCAS, les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont entourés le Maire, Nicolas Jacquier, pour le discours d'accueil, avant d'accomplir le service de l'apéritif, puis un repas très apprécié des convives.

Comme il est de coutume depuis de nombreuses années, le pain servi a été cuit dans un des fours de la commune. Tous les remerciements aux boulangers de service, Jean-Luc, Daniel, Jean-Claude, Pierrick et Fabien qui font leur apprentissage. S'en est suivi un rendez-vous pris sur le dance floor qui a réuni danseuses et danseurs invétérés !

Pour ceux qui ne peuvent plus participer, des colis ont été portés à domicile par des élus et le CCAS ainsi

qu'à ceux qui ont rejoint un établissement spécialisé à proximité.

Le « **guide senior, Bien à Drumettaz-Clarafond** », récemment élaboré par le CCAS et qui regroupe tous les services et informations pratiques, a été remis aux participants. Si vous n'en avez pas été destinataire et qu'il vous intéresse, il est à votre disposition à l'accueil de la Mairie, ou en ligne sur le site de la Commune. ▲



► Les lettres pour le Père Noël !

Encore une année couronnée de succès pour la Boîte aux Lettres du Père Noël ! Son secrétariat de lutins a reçu pas moins d'une centaine de lettres d'enfants avant les fêtes.

L'homme en rouge s'est donc chargé de leur répondre personnellement, même à celles dont les destinataires n'étaient pas tout à fait sages mais passionnés par les cadeaux ! Un grand merci à tous ! Le Père Noël compte sur vous et vous dit à l'année prochaine ! ▲





Planet'Jeunes, une structure pour la jeunesse !

L'été 2023 s'est achevé à **Planet'Jeunes** avec une fréquentation en augmentation, ce qui marque l'intérêt des services proposés. **Au-delà de l'Accueil de Loisirs, 4 séjours ont été organisés.**

Cette année, ont été également proposés des **stages vélo et hip-hop** en enfance qui ont été une réussite. Cette expérience sera probablement renouvelée autour de nouvelles thématiques pour les vacances à venir.



La rentrée scolaire de septembre est également synonyme pour Planet'Jeunes de reprise des activités en **périscolaire**. Afin de pouvoir proposer des emplois attractifs, **un travail est fait en partenariat avec les communes autour d'une mise à disposition des animateurs sur les temps de pause méridienne et du soir**, permettant de renforcer les équipes déjà constituées. Les enfants bénéficient grâce à cette organisation d'une continuité pédagogique avec la présence d'une personne qui assure la transition entre les différents temps et les différents lieux qu'ils fréquentent.

En **jeunesse**, la rentrée rime avec **reprise du partenariat avec le collège et le lycée où des interventions ont lieu autour de plusieurs axes**. Il est proposé des animations lors des pauses méridiennes et des interventions pédagogiques sont développées avec le corps enseignant autour de projets tels que les compétences psycho-sociales, le Conseil Départemental Jeunes, les éco délégués ou encore l'accompagnement de projets jeunes.

Le **service petite-enfance** a repris ses accueils au Lieu d'Accueil Enfants-Parents les lundis et vendredis matins et au Relais Parents Enfants (RPE) les mardis et jeudis matins. **Le RPE évolue puisque les professionnels de la garde d'enfants à domicile seront accueillis au même titre que les assistants maternels**. Devant la carence de moyens de garde en petite-enfance sur le territoire il a paru nécessaire de valoriser l'ensemble des modes de garde. **Un projet avec la PMI et la CAF est à l'étude.**



Un partenariat se développe également avec « l'îlot Câlin » et les micro-crèches du territoire autour de formations et d'animations collectives où les enfants et les professionnels peuvent se rencontrer.

Suite au diagnostic qui a été réalisé, il est souhaitable de **faire évoluer le service familles pour s'adapter au besoin du territoire**. Des samedis matins sera organisé un « Papote Café », moment dédié aux parents qui souhaitent échanger autour de questions éducatives. Des conférences viendront compléter ces temps si une problématique émerge.

En parallèle, les sorties familles et les soirées jeux de société vont continuer d'avoir lieux régulièrement. ▲

Plus d'infos :

- sur le site www.planetjeunes.fr
- au 04.79.63.67.96

La Mission Locale, vous connaissez ?

La **Mission Locale Savoie - Grand Lac** accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans qui résident sur les 28 communes de Grand Lac.

Besoin d'un parcours personnalisé pour définir un projet professionnel, trouver un emploi, un contrat en alternance ou une formation, etc. ? La Mission Locale assure une permanence à Drumettaz-Clarafond tous les lundis de 8h45 à 12h00 !

La Mission Locale Savoie - Grand Lac apporte son aide pour **trouver des solutions** sur les questions liées à : la santé, le logement, le budget, la culture, etc. Vous pouvez compter sur Marie, conseillère, saura prodiguer des conseils adaptés à chaque situation.

Plus d'infos :

Vous recherchez une permanence proche de chez vous ?

• **AIX-LES-BAINS (SIÈGE) :**

**17, rue Davat
73100 Aix-les-Bains**

• **DRUMETTAZ-CLARAFOND :**

**Mairie
102 route du Chef-Lieu
73420 Drumettaz-Clarafond
(tous les lundis de 8h45 à 12h00)**

RETROUVE TA MISSION LOCALE DANS TA COMMUNE ! Drumettaz - Clarafond



Marie, notre conseillère, répond à toutes tes questions :

- Emploi
- Formation
- Orientation
- Logement
- Santé
- Accès aux droits
- Vie quotidienne



Adresse :

Mairie
102 route du Chef-Lieu
73420 Drumettaz-Clarafond

Horaires :

Lundi matin 8h45 - 12h00

Contact :

04 79 61 54 59

Léna, nouvelle recrue en service civique à L'Oiseau Lire.

Pour la 2^{ème} année consécutive, la bibliothèque accueille une volontaire en service civique. Zoom sur Léna et ses missions au sein de l'équipe !



Pour la 2^{ème} année consécutive, la bibliothèque accueille une volontaire en service civique ! Après Laura qui a secondé l'équipe de septembre 2021 à mai 2022, c'est au tour de Léna de découvrir le métier de bibliothécaire.

Arrivée en septembre 2023, elle fait partie de l'équipe jusqu'en juin 2024. Après des études littéraires, un stage de 4 mois à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau de Chambéry lui a permis de confirmer son envie de devenir bibliothécaire.

L'expérience proposée par le service civique va la confronter à toute la diversité des tâches, depuis le travail interne de préparation (partie invisible du public) à l'accueil de tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés.

Elle y développera des compétences dans des domaines variés : relation avec le public, créativité, mise en place d'animations, suivi de projets, création de supports de communication, sens de l'organisation, catalogage et équipement des livres, etc.

La présence d'un volontaire en service civique est également une belle opportunité pour la structure d'accueil. Outre l'apport d'une aide concrète sur le terrain pour enrichir l'équipe, c'est également une expérience d'accompagnement d'un jeune dans son projet professionnel et dans la transmission de savoirs ainsi que de valeurs citoyennes.

Un grand merci pour son aide précieuse au quotidien et bienvenue à elle au sein des agents de la Commune !

Pour connaître les actualités de la bibliothèque, vous pouvez :

- vous abonner à sa newsletter : drumettaz-clarafond.bibenligne.fr
- suivre sa page Facebook : facebook.com/bibliotheque.loiseaulire

L'équipe continue à soutenir le spectacle vivant en bibliothèque, notamment lors des opérations « Bib' en scènes » et « Premières Pages », de proposer des heures du conte, des ateliers thématiques, jeux, et autres animations tout au long de l'année.

RAPPEL :

La bibliothèque est un service à destination de tous les publics ! Vous souhaitez proposer une intervention ou partager un loisir ou une compétence ? Les bibliothécaires sont à votre écoute pour y réfléchir ensemble.

Le service civique, ça vous intéresse ?

C'EST POUR QUI ?

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme (élargi à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)

COMBIEN DE TEMPS ET DANS QUELLES CONDITIONS ?

- 6 à 12 mois dans le secteur public ou associatif, en France, en Europe ou à l'étranger
- De 25 h à 35 h par semaine
- Indemnisation forfaitaire mensuelle de 610 € (une partie prise en charge par l'Etat + un complément de la structure d'accueil)

POUR QUEL TYPE DE MISSION ?

Les missions sont regroupées dans 10 domaines d'intervention :

- Solidarité citoyenne
- Mémoire et citoyenneté
- Citoyenneté européenne
- Développement international et action humanitaire
- Éducation pour tous
- Culture et loisirs
- Environnement
- Sport
- Santé
- Intervention d'urgence en cas de crise

QUELS AVANTAGES ?

- mêmes avantages qu'un étudiant (sécurité sociale, réduction SNCF et loisirs...)
- formations : 2 obligatoires (une formation aux premiers secours et une formation à la citoyenneté et au civisme) et éventuellement, d'autres formations proposées par la structure d'accueil
- accompagnement et conseils pour mieux envisager la suite de son parcours (scolaire ou professionnel)
- expérience valorisante par une immersion longue durée dans un environnement professionnel



COMMENT FAIRE POUR EN BÉNÉFICIER ?

- consulter le site www.service-civique.gouv.fr
- chercher une mission et postuler en ligne



La bibliothèque est située 100, chemin du Fiolage, est ouverte au public les lundis de 16h00 à 19h00, les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00.
Tel : 04.79.63.69.04

FOCUS

Quel avenir pour le City-Stade et ses abords ?

Quel avenir pour le City Stade et ses abords ? Afin de réfléchir et répondre ensemble à cette question, la Commune a lancé l'été dernier une consultation citoyenne, se faisant accompagner dans ce cadre par le collectif a-ttrait.

Ainsi, le 29 août dernier, vous avez échangé avec Laurie et Dorothée sur la place de l'Europe autour d'ateliers participatifs guidés. Le but de cette action ? Écouter et récolter les aspirations et inspirations dans le but d'orienter les futures décisions sur le devenir de cet espace. En complément, un questionnaire en ligne recueillait les témoignages et réponses.

Que faire du City Stade ? Le conserver ? Le transformer ? Le voir déménager ? Retour sur cette démarche de participation citoyenne.



Franc succès pour la concertation citoyenne menée par Laurie et Dorothée de la structure a-ttrait ! Jeunes et moins jeunes, vous avez été nombreux à répondre présents et à exprimer vos idées pour le devenir du City-Stade.

UN EMPLACEMENT APPRÉCIÉ

D'après le questionnaire en ligne, et les avis échangés lors des rencontres avec Laurie et Dorothée, **l'emplacement actuel du City-Stade est idéal.**

Situé à côté d'un établissement scolaire, il devient un point de rencontre prisé pour de nombreuses familles à la sortie de l'école. Cet espace joue un rôle important en permettant aux enfants de prendre l'air et de se dépenser avant de rentrer à la maison.

L'ACCESSIBILITÉ

Les échanges relevés par a-ttrait confirment qu'il est nécessaire aujourd'hui **d'assurer un accès et des abords au site sécurisants à destination des usagers de mode doux** : piétons, poussettes, cyclistes, etc. De même, il est souhaité par les participants de **protéger les infrastructures en place**, en rénovant et améliorant les lieux pour les rendre plus agréables.

Afin d'accompagner cette sécurisation, plusieurs citoyens sont favorables à l'installation d'une caméra de surveillance pour dissuader des comportements indésirables.



Débat ouvert : cet échange a permis aux participants de s'exprimer publiquement, de manière organisée et respectueuse. Ce rendez-vous a favorisé une meilleure compréhension des points de vue de chacun et a permis de tisser de nouveaux liens.

UN ESPACE MULTIDISCIPLINAIRE

Que ce soit pour utiliser l'espace pour "une pratique sportive" ou pour "retrouver des amis", nombreux sont ceux qui apprécient la diversité des activités possibles au City-Stade et à ses abords.

Favorisant la santé et le bien être, il sera souhaitable de **maintenir une offre diversifiée de pratiques** dans un espace restreint, d'assurer la cohabitation d'une diversité d'usages et de garantir la sécurité des utilisateurs de tous âges.

VOIRIE ET HABITATION

Si certaines personnes apprécient que le City-Stade soit à une courte distance de leur domicile, d'autres résidents, encore plus proches, déplorent les désagréments de sa proximité immédiate. Aussi, les **aménagements souhaités par les riverains encourageraient une modération les sources de gêne**, ce pour le confort de tous.

Les chiffres-clés

- 98%** Nombre de répondant(e)s qui habitent sur la commune
- 150** Nombre de participant(e)s
- 1/3** Un tiers des répondant(e)s a ses enfants scolarisés sur la commune
- 37%** Nombre de répondant(e)s ayant entre 25 et 40 ans
- 31%** Nombre de répondant(e)s ayant entre 40 et 60 ans

Force est de constater que le City-Stade remplit une fonction sociale essentielle qui va au-delà de la simple pratique sportive.

Il favorise l'intégration, la communication intergénérationnelle et la création de souvenirs. Cet espace incarne un lieu d'apprentissage informel, de socialisation, de rencontres et de découvertes. Apprécié, c'est un espace où les habitants peuvent se détendre et se divertir ensemble.

Une réflexion va donc être menée par l'équipe municipale afin de préserver ce lieu pluridisciplinaire cher aux usagers, en prenant en compte les retours émis à l'occasion de la concertation menée par Laurie et Dorothée.



Du nouveau du côté du terrain de football !

Les travaux de réfection du terrain synthétique du stade des Fins sont achevés, et la réception des travaux a pu avoir lieu le vendredi 22 septembre dernier, en présence de Yanick Schroeder, Philippe Pollet, Jean-Claude Wispelaere, du cabinet Chanéac et de l'entreprise Coseec.

Les enfants des écoles, les footballeurs et footballeuses du club de football "l'ESDM" et des "Piapeux" ont déjà pu apprécier le nouveau revêtement composé d'une sous-couche revêtue d'une épaisse moquette synthétique. Un remplissage en sable en assure la stabilité et est complété par un garnissage en billes de liège, ceci dans un but de confort de jeu et également thermique (moins de captation de la chaleur l'été). Un intérêt écologique est également intervenu dans le choix des

matériaux, en comparaison avec les billes de pneus de l'ancien terrain. Un brossage hebdomadaire est assuré par nos agents des services techniques.

Le premier match de l'équipe fanion a eu lieu sur le synthétique le dimanche 8 octobre, le terrain et l'éclairage étant homologués par le District pour les matchs toutes les équipes, de jour comme en soirée.

Tous les utilisateurs sont très satisfaits de cette nouvelle installation mise à leur disposition. Un renforcement de la surveillance est instauré pour éviter une sur-utilisation et une usure prématurée de ce bel équipement sportif.

On fait le point sur les travaux du groupe scolaire

Les travaux vont bon train ! Le 2 octobre dernier, les élus des commissions scolaire et travaux effectuaient une visite du chantier d'agrandissement du futur restaurant scolaire. L'occasion pour eux de faire le point sur les travaux déjà réalisés :

- rénovation de l'ancienne crèche "l'îlot Câlin" qui accueille provisoirement la cantine le temps des travaux et qui laissera place à une spacieuse et lumineuse salle d'activités périscolaires,
- un nouveau bureau pour le directeur de l'école élémentaire,
- installation de nouveaux sanitaires à destination des enseignants à l'étage et des élèves filles sous le préau.

Pourquoi ces travaux sont-ils nécessaires ?

En raison nombre toujours croissant d'élèves à la restauration, à la gestion très difficile du temps consacré au repas actuellement réalisé en trois services. Cette extension apportera un confort aux élèves comme aux équipes encadrantes.

Le coût de cette extension de la cantine, la rénovation de la salle d'activité, la création d'un bureau pour le directeur, une salle de réunion et d'un réfectoire pour les enseignants s'élève à 1 725 000 €. **Après déduction des différentes subventions, il restera à charge de la Commune 1 211 347 €.**

De nombreuses tâches restent encore à effectuer, nous ne manquerons pas de vous faire part de l'avancement des travaux.



Et côté stationnement ? Depuis le mois de septembre, les places de stationnement situées devant la Maison Moggi ainsi que le parking situé au sud de l'école élémentaire sont désormais en zone bleue. Ainsi, de 7h00 à 18h00, hors vacances scolaires pour le parking vers l'école, le stationnement est autorisé pour 1h.

Pourquoi cette décision ? Cela permet d'éviter les abus et faciliter le stationnement lié aux écoles et aux usagers de la bibliothèque. Pour renforcer cela, les travaux effectués chemin du Fiolage ont permis 5 arrêts minute supplémentaires, ce qui porte à 13 le nombre de stationnements dans cette zone.

Le chantier en cours sur le parking de la bibliothèque se poursuit quant à lui jusqu'à la fin du premier semestre 2024. Il reste donc pour l'instant

inaccessible aux usagers qui pourront bénéficier ensuite de **9 places supplémentaires**. Ce parking sera réservé prioritairement au personnel et accessible via un badge ; il intégrera une cuve de récupération des eaux pluviales d'une partie de la toiture des bâtiments scolaires pour l'arrosage des espaces verts.

Et côté financement ? **Le coût des parkings s'élève à 413 640 €, dont 313 786 € resteront à la charge de la Commune après déductions des différentes aides.**

Amis lectrices et lecteurs, ce point est pour vous : pour le confort de tous, la boîte de retour des livres empruntés a été déplacée et installée à l'entrée du parking.



Avancement du chantier de la route du biolay

La mise en œuvre des enrobés sur les trottoirs de la Tranche Ferme (de la boulangerie au croisement de la route de Misury) et de la Tranche Optionnelle (du croisement de la route de Misury au croisement du chemin de la Plantée) est terminée.

La société « VRD Services » est intervenue pour la mise en place des **panneaux de signalisation**.

La **mise en œuvre de la grave-bitume** (un enrobé qui renforce la structure de la voirie) est terminée.

Les **enrobés définitifs** ont pu être réalisés sur la tranche ferme ainsi que sur le chemin de la Reisse. Les enrobés définitifs sur la tranche optionnelle auront lieu après dépose des poteaux par ENEDIS, soit fin janvier 2024.



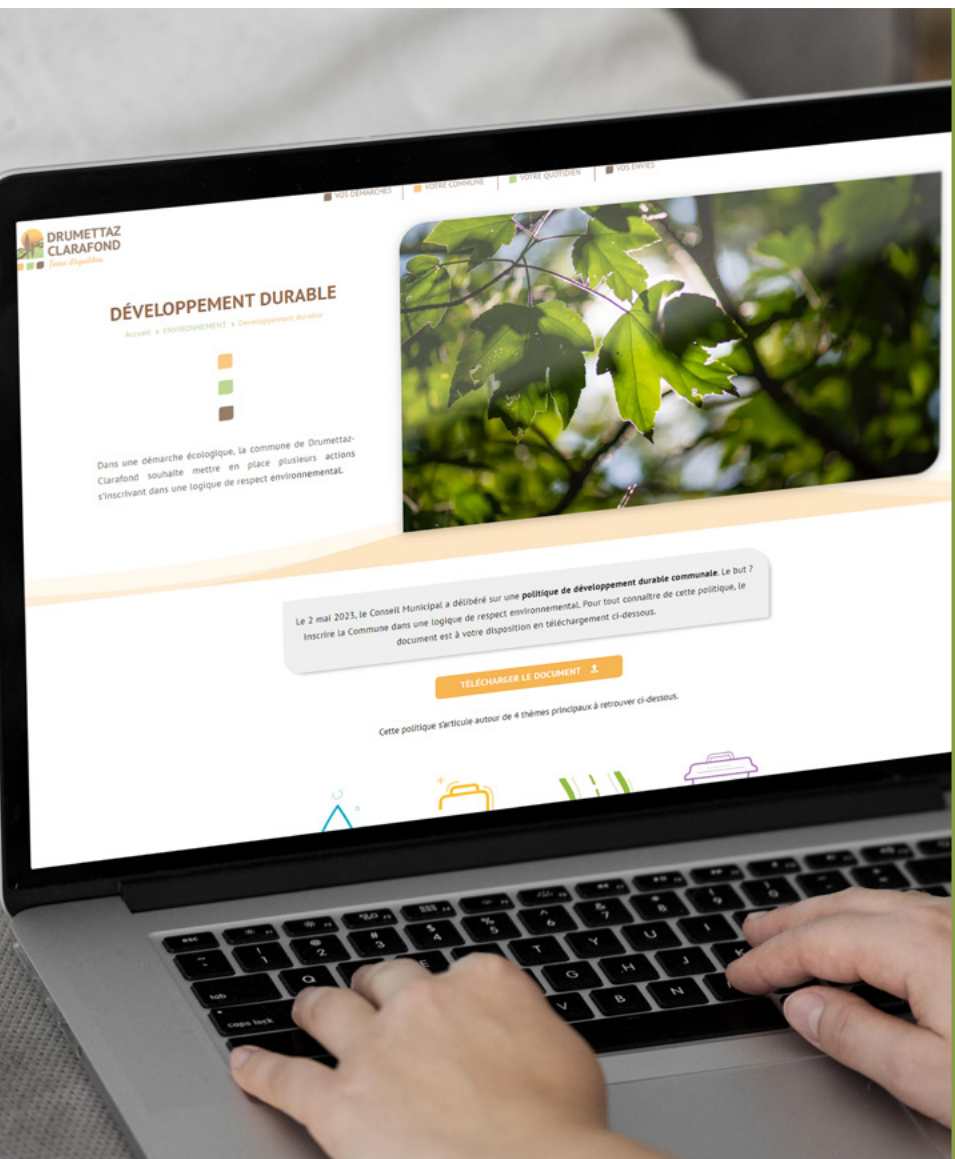
Les **travaux de terrassement nécessaires** à la pose des dalles alvéolaires en face des containers semi enterrés (CSE) route de Misury sont achevés et permettent la création de nouvelles places de stationnement.

Pour le confort de tous, un **trottoir et un cheminement piéton du côté nord de la route de Misury** permettront de rejoindre le pont sur l'autoroute depuis la route du Biolay en toute sécurité.

Le **mur en béton** (photo ci-dessous) existant sera nettoyé, enduit couleur pierre et recouvert d'une couvrtine en lauzes afin d'avoir **un rendu harmonieux** de part et d'autre du chantier.

Les **talus** ont été recouverts de toile de coco et ensemencés par l'entreprise Millet. La toile de coco bio dégradable, facilite la prise rapide des semis et assure une protection anti-érosion le temps de l'enracinement des arbustes et de la pelouse.





Site web : évolution de la partie développement durable

La partie développement durable du site internet de la commune fait peau neuve ! L'objectif ?

- Expliquer notre démarche ;
- Permettre de suivre l'impact des mesures mises en place grâce à des indicateurs accessibles ;
- Suivre les principales réalisations.

N'hésitez pas à aller consulter cette nouvelle rubrique et à faire remonter vos remarques !

Vous avez une suggestion ? Transmettez-la par mail à mdrumettaz.dd@orange.fr

Retrouvez, thématique par thématique, les principaux indicateurs qui permettent de mesurer l'impact des actions entreprises ainsi que les projets réalisés. Ces indicateurs seront mis à jour annuellement et les projets ajoutés au fil de l'eau.

Vous n'avez pas pu assister aux précédents événements mis en place cette année sur la Commune ? Retrouvez les supports de communication des différentes conférences qui ont eu lieu en 2023 : isolation thermique par l'extérieur, qualité de l'air et mobilité, autant de pistes à creuser !

Vous souhaitez approfondir vos connaissances et ces enjeux de façon ludique ? Nous avons mis en ligne quelques outils à votre disposition ! Accédez directement à cette page développement durable du site de la commune via le QR code ci-contre.



Travaux sur l'énergie, la suite !

Le suivi des consommations des bâtiments se poursuit, la démarche est structurée suivant les 5 axes présentés ci-dessous. On fait le point ensemble.

« Vous ne saurez peut-être jamais quels sont les résultats de vos actions, mais si vous ne faites rien, il n'y aura aucun résultat. »

Gandhi

SAVOIR, CONNAÎTRE LES CONSOMMATIONS

La première étape est de connaître les consommations. Des indicateurs permettent d'avoir une vision annuelle des consommations.



Réalisé, disponible sur le site de la Commune.

COMPRENDRE, ANALYSER LES DONNÉES

Les données ne font pas tout. Il est important de les croiser avec les connaissances du patrimoine et du territoire. En effet des diminutions de la consommation peuvent être dues à des variations de la rigueur climatique, à des changements d'usage dans les bâtiments, à des travaux.



Réalisé sur les écoles, salle polyvalente, la Mairie.

DÉFINIR LES PLANS D'ACTIONS

Est-il possible de faire mieux avec ou sans travaux ? Peut-on essayer d'optimiser l'existant pour réaliser des économies. Cette étape permet de définir la stratégie.



Plan énergie avec l'ASDER, initié en novembre 2023. L'objectif ? Définir les plans de chaque bâtiment pour atteindre une neutralité de consommation en 2050.

TESTER, VALIDER, VÉRIFIER LES PLANS D'ACTIONS

Il existe toujours une différence entre la théorie et la pratique. Il est alors nécessaire d'essayer les actions identifiées et de voir quel est le résultat réel. Ensuite on peut ré-affiner les réglages pour aller vers un optimum entre confort et consommation.



Site pilote : la Mairie pour l'hiver 2023-2024 pour l'optimisation du système de chauffage.

CAPITALISER, MÉMORISER LES RÉSULTATS

Ces réflexions sont un travail à long terme. Il est important de bien garder une trace des actions réalisées, des équipements et de leur configuration pour ainsi capitaliser pour le futur.

ENVIRONNEMENT

Action concrète : pose d'un abri à vélo à la salle polyvalente.

Le saviez-vous ? Le transport, avec 31% des émissions de gaz à effet de serre, est la première source d'émissions en France. La voiture représente quant à elle plus de la moitié de ces émissions. Elle est aussi responsable d'émissions de nombreux autres polluants : particules fines, benzène, monoxyde d'azote. 72% des Français l'utilisent au quotidien mais pourtant 47% d'entre eux considèrent qu'au moins une partie des trajets qu'ils réalisent pourraient être faits à vélo. C'est pourquoi la Commune s'engage et valorise la pratique du vélo sur son territoire.

Pour chaque route en rénovation, la Commune s'interroge sur la faisabilité d'insérer des pistes cyclables. Mais où garer son vélo ?

C'est dans cette optique qu'une réflexion a été menée pour équiper les lieux publics d'abris à vélos. En novembre 2023, le premier abri à vélo couvert a été installé sur la commune et se situe à la salle polyvalente.



L'objectif ? Équiper le territoire de plusieurs abris couverts pour promouvoir les déplacements à vélo. D'autres sites est à l'étude tels que la Mairie, les écoles ou le terrain de football. N'hésitez plus à prendre votre vélo pour vous rendre aux manifestations organisées à la salle polyvalente !

Vous vous interrogez sur la quantité de gaz à effet de serre évitée lors d'un déplacement à vélo ? Vous voulez quantifier de façon plus générale les émissions

liées à vos déplacements ? **Utilisez le simulateur mis à disposition sur notre site** : quels sont les impacts sur le climat des déplacements, du numérique, de nos vêtements, vous y trouverez de nombreuses informations.

Rendez-vous sur la rubrique "développement durable" de notre site ou accédez-y directement en scannant le QR code suivant !





Chères Drumettantes, Chers Drumettants,

En ce début d'année, les élus d'Osons Drumettaz-Clarafond vous présentent leurs vœux les plus sincères. Que 2024 vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, bonheur et sérénité.

Nous sommes à mi-parcours de notre mandat qui prendra fin en 2026. Cette première moitié de mandature s'est déroulée dans un contexte exigeant, marqué par la crise sanitaire liée à la COVID, le conflit en Ukraine et ses répercussions en Europe, l'augmentation du coût de la vie, la crise économique, ainsi qu'une crise au niveau des finances publiques.

Les tensions au sein de notre société semblent s'accroître, rendant parfois complexe le vivre-ensemble. Dans ce contexte, l'échelon communal s'impose comme le lieu où doit régner l'harmonie. C'est le lieu de rencontre direct entre le politique et le citoyen, où les décisions prises ont un impact tangible et immédiat. Il représente l'échelon de proximité, où la politique « politicienne » cède le pas au pragmatisme.

Notre implication au sein du conseil municipal est guidée par une approche constructive et l'intérêt des habitants. Au cours de ces trois années, nous avons soutenu, conformément à notre programme, des décisions importantes en matière d'investissement, telles que la rénovation de la route du Biolay, l'extension de la cantine scolaire, ou la restauration du terrain de football synthétique. Ces investissements étaient nécessaires, car ils ont permis de rénover des infrastructures vieillissantes ou les adapter aux besoins actuels.

Sur le plan financier, nous avons soutenu une approche prudente des dépenses de la commune, en approuvant un examen des priorités en matière d'investissement, ainsi que l'étalement sur une période plus longue de la réalisation de plusieurs projets communaux. Cette politique budgétaire a permis le maintien du niveau de la fiscalité, concrétisé par le gel des taux des taxes communales, dans un contexte où de nombreuses collectivités ont dû considérablement augmenter leurs taux de fiscalité.

La nouvelle année nous confronte à de nouveaux défis, le contexte demeurant incertain. L'un des grands enjeux consiste à répondre aux urgences climatiques et environnementales. L'échelon communal se doit d'être exemplaire en intensifiant sa politique de sobriété énergétique. Nous demanderons donc à fléchir les crédits disponibles vers la rénovation thermique de nos bâtiments communaux. Pour ce faire, nous devons modifier la feuille de route des investissements initialement établie.

Nos réflexions découlent de vos échanges, et nous demeurons à votre entière disposition pour dialoguer avec vous.

Vous pouvez nous joindre par courriel à l'adresse **osons.drumettazclarafond@gmail.com**. ▲

Bien cordialement,

**Philippe ESTIEU,
Laurence VILLAINNE,
et Rudolph DI GIORGIO**





Ancienne école

Image d'archive, actuelle Mairie, anciennement école.

Drumettaz-clarafond, hier & aujourd'hui

La Commune souhaite organiser **une exposition à l'occasion de la prochaine édition des Journées Européennes du Patrimoine 2024.**

Vous êtes intéressé(e) par l'histoire de votre Commune et souhaitez apporter votre témoignage ? **Vous avez des documents, photos (en particulier des écoles), objets anciens** qui pourraient être mis en valeur ce jour là ?

Contactez la Mairie au **04.79.63.64.00** ou par mail à **mdrumettaz.accueil@orange.fr**



ÉTAT CIVIL

2 PACS 7 Décès
7 Mariages 11 Naissances

Chiffres du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023

**Population totale en vigueur
au 01 janvier 2024 :**

3059 Habitants

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Coordonnées :

📍 102, route du Chef-Lieu
73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND

☎ 04 79 63 64 00
04 79 63 64 01
mdrumettaz.accueil@orange.fr

🕒 Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 8h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30
du mardi au vendredi : de 8h00 à 12h00

🌐 **Illiwap** : Mairie de Drumettaz-Clarafond

📘 **Facebook** : @MairiedeDrumettazClarafond

🌐 **Site** : www.drumettaz-clarafond.com

Directeur de publication : Nicolas JACQUIER

Coordination et réalisation : Audrey Texier, Léa Dantan

Crédits photos : Mairie de Drumettaz-Clarafond, Antidots, a-ttrait.

Impression : CopieWrite / **Nombres d'exemplaires** : 1500